

JOURNAL DE LA HAYE.

PRIX DE L'ABONNEMENT. La Haye. Provinces. Pour un an. 26 fl. 30 fl. six mois 14 » 16 » trois mois 7 » 8 »

BUREAU DE LA RÉDACTION, à La Haye, Lagerstraat, derrière le Prinsegracht (Noordsijde) BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES, Chez M. Van Weelden, libraire, Spui, à La Haye. Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction francs de port.

LA HAYE 5 Mars.

Le Staats-Courant d'aujourd'hui publie entr'autres discours, prononcés dans la grande discussion de la semaine dernière, celui de M. van Rappard.

Après avoir amèrement déploré, et quel est le défenseur de la loi qui n'en ait fait autant, que la dure nécessité obligeât l'application d'une mesure comme celle-ci, l'honorable député a réfuté plusieurs des principaux arguments qui avaient été mis en avant contre le projet.

M. Van Rappard a surtout démontré, l'impossibilité ou l'inopportunité de toute autre mesure à laquelle on voudrait avoir recours pour se procurer les fonds réclamés par les besoins du trésor.

Les nouvelles économies. Tout le monde sait que c'est un moyen qui, tout en réduisant encore une fois quantité de familles à la misère, ne saurait procurer qu'un soulagement bien peu sensible au trésor.

Une simplification de notre système gouvernemental, à la suite d'un changement de la constitution, n'a fourni aux plus hardis réformateurs, qu'une diminution de dépenses de neuf cent mille florins par an. Et il nous faut 21 millions pour l'arriéré, et 10 millions par an pour le découvert du service courant et des années suivantes!

Une augmentation des impôts existans, par exemple de l'impôt foncier et de celui sur les patentes. Mais ne sont-ce pas les propriétaires fonciers qui ont le plus énergiquement réclamé contre l'impôt extraordinaire? Mais les plaintes nombreuses au sujet de la trop grande élévation de l'impôt sur les patentes sont-elles donc dénuées de fondement? Et serait-il juste en outre, de faire peser la plus grande partie des charges publiques sur deux classes d'habitans? L'impôt personnel. Mais a-t-on oublié que les deux projets tendant à l'élever, qui ont été proposés par le gouvernement, ont éprouvé tant d'opposition dans la chambre, qu'ils n'ont pas même été mis en discussion. A-t-on oublié, que dans la dernière session on a voté une loi pour étendre les exemptions? Les accises. Mais on insiste constamment, pour que le gouvernement ait recours à des impôts qui atteignent les riches, et ensuite, on perd de vue qu'une augmentation du droit d'accise ne ferait qu'offrir un appât à la fraude.

Les droits d'entrée et de sortie. Mais vous voulez donc bannir le commerce du sol de la patrie! Mais vous demandez sans cesse des sacrifices énormes!

On voudrait que le gouvernement songeât à de nouveaux impôts ordinaires, par exemple, l'extension du droit de succession en ligne directe. Ainsi vous consentiriez à un impôt sur toutes les possessions, qui fût permanent, tandis que vous vous élevez contre ce même impôt, lorsqu'il s'agit de le payer une seule fois! Vous craignez l'impôt, lorsque c'est vous qui devez l'acquiescer, et vous recommandez au gouvernement de demander cet impôt, que vous qualifiez d'intolérable, à vos enfans, au moment le plus douloureux de la vie, c'est-à-dire quand ils deviennent orphelins.

On a également recommandé un impôt ordinaire sur les revenus. Encore une fois une charge permanente. Encore une fois un impôt qui sera accompagné de tous les inconvéniens, de toutes les mesures inquisitoriales, dures et immorales, dont vous accu-

sez le projet du gouvernement, sans offrir, comme ce dernier, le moyen de s'affranchir des formalités que les adversaires de ce projet appréhendent tant, et qu'ils ne peuvent bénéficier, après tout.

On répond à tout ceci. Mais enfin, on ne peut pas proposer des sommes appelées à indiquer les moyens de les payer. Nous n'avons qu'à examiner, si ce qui est proposé est bon ou mauvais. Cela est vrai. Mais lorsqu'on propose itérativement des mesures diverses, on ne peut pas se borner alors, à n'envisager jamais une seule mesure applicable par conséquent tout ce qui est proposé, sans doute. Lorsque on en est venu au point de proposer une seule mesure préférable à celle proposée, on est obligé, en conscience, de l'adopter, afin d'échapper à la fatale extrémité bien autrement redoutable que toutes les conséquences du projet actuel, c'est-à-dire, la suspension de paiement de nos dettes, la réduction forcée de la rente.

On écrit d'Eindhoven, 3 mars. Hier matin on a ouvert la souscription à l'emprunt de 150 mille florins à 4 1/2 p. c. que S. M. le roi a autorisé notre ville de négocier, pour être employé au creusement d'un canal communicant avec celui du Zuidwillemsvaart. Les souscripteurs ne se sont pas fait attendre, et en quelques heures la commission s'est vu obligée de clôturer la liste, le montant des souscriptions surpassant déjà de beaucoup la somme nécessaire.

On écrit de Hellevootsluis, le 2 mars. Ce matin, le bateau de pilote n° 9 remarqua à 3 milles environ, un schooner anglais qui, luttant péniblement contre le vent, essaya vainement d'aborder l'île de Schouwen. Bientôt on put se convaincre qu'il avait touché, et que le bâtiment ainsi que l'équipage se trouvaient dans une situation des plus critiques. Déjà le corps du schooner était en partie sous l'eau et on voyait les marins se sauver dans les hunnes, s'attendant d'un moment à l'autre à être engloutis par les flots.

Le bateau pilote, monté par C. van der Steen, C. R. Man, F. Smit et A. Schée fit tous les efforts possibles pour venir en aide à ces malheureux naufragés. C'était vraiment un admirable spectacle, que de voir cette frêle embarcation braver deux éléments en fureur, un vent furieux ouest-nord-ouest et les vagues menaçantes, pour venir au secours de leurs semblables. Leurs généreux efforts furent enfin couronnés de succès. Après bien des peines, ils réussirent d'abord à sauver cinq hommes de l'équipage. Mais pour eux l'œuvre n'en était point complète, car ils avaient laissé le capitaine avec deux mousses sur le navire naufragé. Après des efforts incroyables, ils parvinrent à sauver également ces trois malheureux qui se croyaient déjà perdus.

Le navire naufragé est la Martha et Mary, capitaine J. Davies, de Liverpool, en destination pour Rotterdam.

Affaires de France.

(Correspondance particulière du JOURNAL DE LA HAYE.) Paris, 3 mars 1844.

Beaucoup de personnes ont été surprises de voir M. de Lamartine voter avec la majorité lors de la proposition de M. de Rémusat. On croit que ce vote est le précurseur de son retour au sein du parti conservateur. Il ne m'appartient pas, avant d'en savoir davantage, d'approfondir les motifs qui ont

engagé M. de Lamartine à ce revirement; mais il paraît que la réconciliation a eu lieu par suite d'une visite que M. Guizot avait faite à l'honorable député de Macon. On assure que d'autres membres du cabinet avaient également rendu visite à M. de Lamartine. Tout en se rangeant du côté de la majorité ministérielle, M. de Lamartine n'a pas renoncé à toute son indépendance parlementaire, son discours à propos des pétitions contre les fortifications de la Haye, en est la preuve.

Quant à M. Guizot, fier d'être sorti victorieux des trois séances ministérielles qui ont été soulevées contre lui depuis le commencement de la session, n'hésite plus désormais à présenter au parlement les fonds secrets. On ajoute qu'un rapport sera porté sous peu de jours à la chambre, et qu'un vote sur ce rapport portera quelques indiscretions, M. Guizot, loin de réduire le chiffre d'un million de l'année dernière, insiste auprès de ses collègues pour le porter à 1,500,000 fr. Il dit à tous les députés qui l'approchent que le chiffre de l'année dernière était trop restreint. Peut-être est-ce ainsi qu'on doit expliquer l'augmentation extraordinaire qu'on a remarquée dans le chiffre des crédits supplémentaires réclamés par M. Guizot pour ses frais de courriers et de missions à l'étranger.

Les dernières nouvelles de la Plata, en date du 30 décembre, annoncent que le consul-général de France, a pris ses passeports et que l'amiral français a menacé de canonner la ville.

Nouvelles des îles Sandwich.

On lit dans le Constitutionnel: Par le baleinier Hajan, arrivé le premier mars au Havre, on a des nouvelles des îles Sandwich plus récentes de trois mois que celles venues par l'Elisabeth.

Nous avons annoncé que le vice-amiral Thomas, après avoir rétabli le roi Kaméhaméha dans ses droits de souveraineté, avait conclu une convention par laquelle des privilèges exorbitans ont été concédés aux sujets britanniques. Nous avons publié cette convention, datée du 31 juillet 1843, et mise immédiatement en vigueur. Depuis lors l'état des choses n'a pas changé, et tout en désavouant lord Paulet, le chef de la station anglaise s'est abstenu de réparer aucun des griefs causés aux intérêts français, et particulièrement à notre consul, M. Dudoit.

M. Dudoit, accrédité auprès du roi Kaméhaméha, avait refusé d'exhiber ses pouvoirs à la commission anglaise instituée par lord Paulet, pour remplacer le gouvernement de Sandwich, et sur son refus, cette commission, après avoir fait placarder en tous lieux le refus de son pouvoir, a fait mettre les portes de la résidence et les papiers de M. Dudoit, sous scellés, et a laissé toute la responsabilité à son auteur.

L'Ajax a quitté Honolulu, pour la dernière fois, le 31 octobre, sans avoir eu connaissance de la Reine-Blanche, qui, à cette époque, devait être en route de Taïti pour les Sandwich, où se trouvaient alors une corvette anglaise battant pavillon de contre-amiral et deux corvettes américaines, dont l'une portait la cornette du commodore Dalas.

Le capitaine Letellier fait un triste tableau de l'abandon dans lequel se trouvent, dans ces parages, les intérêts de nos pêcheurs, qui réclament à grands cris une protection qui leur manque. On remarquera que c'est au moment même où M. Dupetit-Thouars, informé de cet état de choses, se porte aux Sandwich pour y

Scilleton du Journal de La Haye. — 6 mars 1844.

LA FLORIDE. (1)

X. — La chasse aux éléphants.

(Suite.)

Nizam s'élança d'assise en assise, avec la vigueur et l'agilité de l'Indien qui, dans sa jeunesse, habitude ses pieds nus à se cramponner comme des griffes aux aspérités des rochers. En un clin d'œil, il arriva sur le dernier gradin suspendu et saillant, qui paraissait devoir être le sommet d'un précipice taillé à pic. Debout sur ce piedestal mobile, Nizam se pencha en avant, comme un sigle qui va s'envoler du souli de son aile, et se retournant vers les chasseurs, il fit un signe convenu. Sir Edward raffermis sa carabine, ses pistolets, son léger bagage de chasseur, et suivit les traces de Nizam, qui venait de disparaître pour atteindre sa seconde station. Lorédan remplaça sir Edward; et les jeunes sauvages makidas se succédèrent de signaux en signaux. Les échos de ce désert répétaient, en le grossissant à l'infini, le fracas des pierres-volantes, cassées sous les pieds et les mains des chasseurs, et bondissant de tous côtés dans des gouffres, comme des cataractes de granit.

Nizam s'était arrêté dans le voisinage des régions de la plaine, sur un piedestal qui dominait une petite vallée, et une colline, ou pour mieux dire, un amas énorme de pierres colossales, dont l'aspect figurait assez bien le vieux temple de Mavalibouram, qui est aujourd'hui une colline formée avec les débris de Sept-Pagodés, nom qu'elle porte sur la carte des navigateurs. Nizam, dans l'imagination indienne trouvait partout des comparaisons, ne laissa pas celle-ci, et il la trouva encore plus exacte en apercevant des statues incrustées çà et là dans les crevasses des ruines, et au bas de la colline les formes gigantesques des animaux sacrés, rappelant de loin par leur structure le bouf Nandy ou l'éléphant Iravati. Ces simulacres ne gardèrent pas longtemps leur immobilité. Nizam vit les statues s'agiter dans leurs niches, et des cris humains, auxquels mille échos donnèrent un accent formidable, sortirent des flancs de la colline et firent mouvoir sur leurs supports épaïs les éléphants placés comme des sentinelles au pied de ce temple de ruines. L'affreux réalisme se découvrait aux yeux de Nizam. Neptunio et quatre éclaireurs, aventurés étourdiment vers l'ouest, au milieu d'une forêt d'herbes de Guinée et de cannes à sucre où le troupeau d'éléphants prenait un large repos, avaient reculé devant des forces trop supérieures, et les chasseurs, poursuivis par le redoutable gibier, s'étaient réfugiés sur cette colline de débris,

où les dents et les trompes ne pouvaient les atteindre. Les éléphants, arrivés au paroxysme de leur puissante colère contre des pygmées qui osaient troubler leur festin, bloquaient, depuis deux jours, la colline inabordable, sans doute avec l'intention, ou de tuer leurs ennemis par la famine, ou, dans la plaine, d'un coup de masse ou d'un coup de dent, s'ils abandonnaient les fortifications du désert. On pouvait supposer aussi que ces animaux, pleins de mémoire et de rancune, avaient flairé dans l'air et reconnu ces odieux Makidas, contre lesquels ils firent autrefois une expédition en sortant des bois de Sitakamma. Les éclaireurs avaient déjà épuisé leurs munitions de chasse, et leurs balles s'étaient égarées contre des cuirasses impénétrables, car les éléphants, sur toute la ligne du blocus, avaient soin de cacher leurs oreilles derrière des massifs de pierre, ne laissant exposés au plomb ennemi que leurs dos métalliques, aussi durs que les rochers des environs.

En peu d'instans, la troupe de Nizam fut réunie sur le même point. Les éléphants donnèrent des signes d'inquiétude, en jetant des regards obliques vers ces nouveaux ennemis tombés du ciel. La réaction qui les avait tirés contre le feu de Neptunio les abandonnait, à dévotion, aux balles de Nizam.

— Il y a une belle mine d'ivoire, dit sir Edward, est-ce pas, Nizam? dit sir Edward.

— Oui, sir Edward, fort belle. — Mais difficile à exploiter, il me semble, Nizam. — Ecoutez-moi tous, dit Nizam. Il s'agit aujourd'hui de délivrer Neptunio et les autres: nous penserons à l'ivoire après. Le pied de la petite colline où nos éclaireurs se sont réfugiés, n'est séparé du pied de notre montagne que par un ruban de sable large de trente pas. Ce ruban est gardé par quatre sentinelles à trompe, qu'il faut abattre du premier coup. Nous sommes à demi-portée de carabine. Neptunio a déjà deviné mon intention à mes gestes; dès qu'il verra tomber les sentinelles, lui et les autres s'élanceront comme des panthères pour nous rejoindre, avant que d'autres éléphants, postés de l'autre côté de la colline, ne viennent remplacer les morts.

Nizam divisa les chasseurs par groupes de trois, et désigna un éléphant comme point de mire à chaque groupe. Les carabines abattues éclatèrent, comme une seule, au signal de Nizam. Des nuages de fumée couvrirent le vallon, et un horrible concert de cris d'oiseaux effrayés, de voix sauvages, de mugissemens de monstres, d'échos de cavernes, donna soudainement à cette solitude un caractère inexprimable de deuil et de désolation.

Neptunio et ses éclaireurs, attentifs à tous les mouvemens de Nizam, s'élancèrent, comme des aigles du haut de leurs roches, en voyant le feu des carabines et sans attendre le résultat. Ces habiles et rusés sauvages comprirent qu'il fallait saisir au vol cette occasion de délivrance, leurs monstrueux gardiens devaient être morts, ou blessés, ou étourdis par cette horrible détonation. Quand la fumée, soulevée comme un rideau, permit de voir la colline, les éclaireurs gravissaient déjà la montagne, après avoir franchi la ligne du blocus. Les coups de carabine n'avaient pas été heureux, quoique bien ajustés. Un éléphant seul était couché mort, comme un rocher grisâtre au milieu d'un lac de sable; les trois autres étaient blessés sans doute, car leurs mugissemens affreux annonçaient une douleur encore plus grande que leur colère. Le paroxysme de la rage éclata dans les cavernes de ses colosses et en fit sortir un ouragan de plaintes et de cris presque humains. On eût dit que ces animaux, remplis de bonté, de raison et de justice, se révoltaient enfin contre ces odieu-

ses agressions de l'homme, ne comprenant pas qu'ils fussent ainsi périodiquement égorgés comme des bêtes sauvages, eux d'un naturel si doux! eux qui ne buvaient le sang d'aucune créature et se contentaient des fruits de la terre, des bains du lac, de l'ombre des bois. En voyant un des leurs étendu sur le sable et répandant une source de sang par l'oreille, ils n'écoutèrent plus les conseils de leur prudence native; ils s'offrirent aux coups des chasseurs, en agitant leurs trompes et creusant la terre avec leurs défenses, comme pour défier l'ennemi et lui reprocher un combat sans générosité. Aux cris des blessés, les éléphants, embusqués sur les autres lignes du blocus, arrivèrent; et la secousse que ce monstrueux troupeau imprimait au sol ressemblait à un tremblement de terre. Le tableau de cette merveilleuse nature africaine avait au moment un peuple digne de lui. Il fallait la subite invasion de ces colosses pour animer cette montagne d'abîmes et la lisière de ces bois qui traversent l'arrête volcanique de l'Univers (1).

Tout ce qu'avait supposé Nizam fut confirmé par le rapport de Neptunio. Dix-huit chasseurs étaient réunis en ce moment sur le mont de l'ivoire, et ce nombre eût été plus que suffisant, dans les chasses précédentes, lorsqu'on n'avait à combattre que des éléphants isolés. Cette fois, l'expédition de l'ivoire paraissait complètement changer de caractère. Les géans quadrupèdes, déjà expulsés du domaine et du cimetière de leurs ancêtres, semblaient vouloir accepter une guerre à mort, préférable aux embarras d'une nouvelle émigration.

Ces colosses intelligens avaient peut-être aussi deviné le but mercantile de ces chasses, en rencontrant, à certaines époques, dans le désert, les cadavres de leurs amis, horriblement mutilés sous la trompe et privés de leurs défenses. Tant d'odieuses injustices, ressenties avec une indignation croissante, devaient tôt ou tard révolter ce peuple puissant, et provoquer dans ses rangs une alliance défensive contre l'ennemi commun. Ces nobles animaux, sûrement guidés par un instinct merveilleux, savaient bien se résigner à compter parmi leurs ennemis naturels, les lions et les tigres; ceux qui étaient marqués au front du signe de la haine implacable; et, dans leurs yeux étincelant cette audace fauve qui réclame et dispute la royauté du désert. Mais que venait faire ici cet animal inconnu, sans crinière, sans griffes, sans regard, sans force, sans courage; cet insolent bipède qui tuait un éléphant à cinq cents pas et abandonnait le cadavre aux éperviers? Une pareille usurpation, contraire à tous les instincts, à toutes les traditions de la famille, ne pouvait être plus longtemps tolérée. Assez de sang répandu criait vengeance au désert. Les éléphants, si souvent engagés dans nos batailles d'Europe et d'Asie, pour servir la querelle étrangère des rois, devaient trouver, un jour, entre eux, une excitation belliqueuse, pour défendre leur domaine, sans appeler sur leurs dos les archers et les tours.

L'idée nouvelle qui agitait le cerveau de ces monstres, et changeait leurs

(1) Ici je tombe dans une grande erreur de géographie; mais je n'ai pas le temps de la corriger. C'est le mont Lupata, peu distant il est vrai de la Floride, qui est désigné, sur les cartes, sous le nom d'Arrière de l'Univers, ou Opino du monde. La chaîne du Lupata court du mini au nord, je crois, entre le lac Maravi et le Mozambique. Si j'étais savant j'oserais prouver que cette Opino doit traverser tout le continent africain, sous différents noms, comme la chaîne Apennine traverse toute l'Italie. En prouvant cela, je corrigerais cette grande erreur que je viens de me relever.

(1) Voir le Journal de La Haye d'hier.

prendre en main la cause de la France, que part de nos ports l'ordre de son rappel.

Quartier-général devant Alicante, 19 février.

Aujourd'hui on a débarqué plus de 20 pièces d'artillerie des frégates Christina et Cortes. Demain, le feu contre la place commença simultanément avec celui des forces navales. Le navire à vapeur s'est emparé de quelques bâtiments qui sortaient du port; l'un d'eux est chargé de blé.

Le premier point que l'on va attaquer est le château de San-Fernando; on s'emparera en même temps de quelques faubourgs.

Du 20, à 9 heures du soir. La population d'Alicante, même la portion qui a des armes, désire vivement de se rendre; mais elle ne le fera pas; car elle est intimidée par les ordres que donne Bonet et par les mesures qu'il a prises. Il y a environ 500 hommes de troupes, dont la plupart sont des douaniers qui forment la garnison du château. Quand il s'agit de faire une sortie, on place les gardes nationaux entre les douaniers, de crainte que les miliciens des villages voisins ne désertent.

Le pain devient rare et bien des personnes en manquent entièrement. Un déserteur de la place a dit que quelques cavaliers ont presque déposé Bonet; se trouvant ensuite près de quelques fabriques situées au bord de la mer, ils ont été poursuivis par les nôtres, mais les coups de canon tirés sur nos soldats du haut du château et des remparts nous empêchèrent de les atteindre, je crois que les batteries sont déjà montées; mais l'artillerie que l'on avait demandée n'arrive pas. Les personnes d'Alicante et de la province, qui se trouvent au quartier-général, sont d'opinion que dès que le feu aura commencé et que l'on aura lancé quelques bombes dans la ville, elle ne tardera pas à se rendre. Hier, un brick anglais chargé de morne se dirigeait vers Alicante; mais la garde côte El Rayo l'ayant averti que la place était bloquée il s'arrêta et dit qu'il irait porter son chargement à Valence.

Aujourd'hui, le capitaine, manquant à sa parole, a essayé d'entrer dans le port, et le garde côte ayant compris son intention, a cherché à s'y opposer, mais au même moment, deux gardes-côtes des rebelles sont sortis du port et ont occupé le nôtre, jusqu'à ce que le brick soit parvenu à entrer dans le port. Aujourd'hui, nos batteries ont tiré quelques coups de canon. Le blocus d'Alicante est maintenu avec la plus grande rigueur. Les rebelles ne permettent pas l'entrée dans la ville; et le général s'oppose également à l'entrée et à la sortie. Il est entièrement faux que M. Ceruti et Lasala aient été fusillés.

Navigation sur le Rhin.

La commission centrale de la navigation du Rhin vient de publier son rapport statistique pour l'année 1842; nous extrayons de ces données intéressantes les détails suivants:

Le rapport est divisé en trois parties; la 1^{re} se subdivise en trois sections. La 1^{re} section traite de l'état de la navigation du Rhin en général; la 2^e, des affluents du Rhin navigables; la 3^e, des communications au moyen des canaux.

La 2^e partie contient un aperçu du mouvement commercial sur le Rhin, et la 3^e, un aperçu du mouvement commercial sur les affluents du Rhin et sur le canal qui joint le Rhin au Rhône.

La baisse extraordinaire des eaux, qui a duré pendant presque toute l'année 1842, a été en général défavorable à la navigation, et il ne faut pas s'étonner si le mouvement des voyageurs et du commerce de l'année 1842 est resté inférieur à celui de l'année précédente, ce dernier ayant été favorisé en outre par plusieurs circonstances propices. Malgré ces entraves, l'année 1842 peut être cependant regardée sous le rapport du commerce du Rhin et des marchandises expédiées par les bateaux à vapeur comme une bonne année moyenne; le commerce a été plus actif que dans la plupart des années précédentes, et plus important que ne pouvaient le faire espérer les circonstances défavorables qui ont empêché et en partie rendu impossible le transport de certains objets, tels que les charbons et le bois. Ainsi les résultats que présente le rapport sont satisfaisants et prouvent

que le commerce du Rhin prend un développement de plus en plus rapide. L'introduction de steamers-remorqueurs lui imprimera encore un nouvel essor.

beaucoup fait sous le rapport de la correction du lit du fleuve, ainsi que de l'entretien et de la réparation des chemins de halage. On a été affectés à ces travaux les sommes suivantes:

1 ^o Par la France.	652,307 fr. 61 c.
2 ^o Par le grand-duché de Bade.	790,546 35
Total du 1 ^{er} cercle.	
3 ^o Par la Bavière.	189,691 fr. 64 c.
4 ^o Par le grand-duché de Hesse.	148,553 64
5 ^o Par le duché de Nassau.	190,956 42

Total du 2^e cercle. 569,201 fr. 70 c.

6 ^o Par la Prusse:	
a) Régence de Coblenze.	193,453 fr. 30 c.
b) " de Cologne.	82,459 21
c) " de Dusseldorf.	491,664 50

Total du 3^e cercle. 767,577 fr. 1 c.

7^o Par les Pays-Bas. 300,000 fr. — c.

Relativement à la navigation, le rapport fournit les résultats suivants: La société de Cologne, qui avait fait l'acquisition de 5 petits steamers pour les courses locales et à cause de la baisse des eaux, a exploité le fleuve de Strasbourg à Dusseldorf avec. 22 steamers. La société de Dusseldorf avec. 7 " La société de Rotterdam avec. 12 " La société d'Amsterdam avec. 2 "

43 steamers.

Les steamers de la société de Cologne ont effectué le transport de 567,809 voyageurs, ce qui fait 29,608 de plus qu'en 1841;

Les steamers de la société de Dusseldorf, celui de 228,677, ce qui, comparativement à l'année 1841, donne un excédant de 45,954 voyageurs.

En marchandises: la société de Dusseldorf 209,882 quintaux, par conséquent 1,414 quintaux de moins qu'en 1841. Le transport de marchandises de la société de Cologne pour 1842 n'est pas indiqué dans le rapport. Les premiers steamers remorqueurs avec des barques de transport en fer furent introduits en 1842 par la société d'actionnaires de Rotterdam; ils allèrent jusqu'à Mannheim et amenèrent 169,154 quintaux de marchandises de la Hollande. La société de Cologne pour la navigation à la remorque, dont les steamers avaient commencé leurs courses pour Rotterdam et Amsterdam le 2 juillet 1842, expédia jusqu'à la fin de l'année 141,000 quintaux à Cologne. Au moyen du service de remorque sur le Waal, 1,372,657 quintaux furent transportés jusqu'à la frontière de Prusse. Pour couvrir les frais de ce service, le gouvernement néerlandais a accordé un secours de 176,316 fl. 24 c. Une société de même genre qui s'est formée à Mayence pour la navigation sur le Haut-Rhin entre cette ville et Strasbourg, a commencé son service à la fin de 1842. A Amsterdam il s'est formé une société d'actionnaires pour une entreprise semblable. Les prix de transport ont peu changé en 1842, mais ils ont subi une dépression par l'augmentation de la concurrence.

Affaires de Taïti.

Le journal anglais le Times contient une lettre du commodore Touss.-Nicolas, adressée à l'amiral Dupetit-Thouars, au sujet de la première agression française contre l'indépendance de Taïti. En voici quelques passages:

« Jusqu'à ce que j'aie reçu les ordres de ma souveraine, dit le commodore, il m'est impossible de reconnaître la validité du traité que vous avez passé avec la reine de Taïti, quoique j'aie montré jusqu'ici beaucoup de déférence pour ce traité et que je

sois encore disposé à le faire, en attendant la décision de nos gouvernements respectifs....

J'ai été informé, Monsieur, qu'il vous a été représenté par le consul français, que j'ai consenti la reine Pomaré à certaines mesures qu'il a jugées comme une infraction aux droits garantis à S. M., par le traité. Je soutiens et je suis prêt à prouver que la reine n'a pas dévié d'un iota de ses prérogatives de souveraineté, prérogatives qui lui ont été confirmées par le traité qui, pour user des expressions de S. M., elle fut forcée de signer au mois de septembre dernier....

Plus loin le commodore Nicolas dit, en parlant de M. Dupetit-Thouars: Il n'a pas dépendu de cet homme que la guerre n'eût éclaté entre l'Angleterre et la France.

Bourse d'Amsterdam, du 4 mars.

Après quelques fluctuations insignifiantes, et avec des affaires très-anmées, les intégrales restent à leurs cours d'hier. Tous les autres fonds hollandais, sans grandes affaires, se soutiennent.

Les fonds espagnols n'ont subi aucune variation. Les portugais étaient peu plus fermes. Les colombiens sans demandes.

Cours de l'argent: prêt à garantie 2 1/2 à 3 1/2%; prol. 3 1/2%, escompte 2 1/2%. Derniers prix à 5 heures: 2 1/2% 55 1/2; Holl. 5% 100; Société de Commerce 141 1/2; Ardoins 22 à 22 1/2. (Handelsbl.)

Faits Divers.

On lit dans le Manchester Herald:

L'impression sur étoffe est à la veille de subir une révolution complète. Il y a deux procédés en expérience, au moyen desquels on se promet d'atteindre ce but. Le premier, qu'on peut considérer comme tout-à-fait original, qu'on désigne sous le nom de procédé galvanique, serait, si on s'en rapporte aux déclarations des personnes initiées au secret, parfaitement applicable dans l'art de l'imprimeur. D'après ce qui a déjà transpiré, il paraîtrait qu'on peut s'en faire une idée d'après ce que nous allons en dire:

Supposons qu'il s'agisse d'imprimer par ce moyen une pièce de calicot: cette portion mécanique du travail se fera absolument comme dans l'ancien procédé, c'est à dire au moyen d'une machine et du rouleau, avec cette différence toutefois que le rouleau n'est pas gravé, mais porte un dessin composé de différents métaux, tels que le fer, l'étain, le laiton, le zinc, etc. Ce rouleau est imprégné d'une préparation acide, dont la recette est encore secrète, puis est appliqué sur le calicot, où le dessin se trouve alors imprimé en noir, bleu ou vert, rouge ou autre couleur quelconque.

Dès que la pièce sort de la machine, on la fait sécher le plus rapidement possible, et dans cet état l'impression est terminée et n'exige plus de nouvelle opération. Le point principal, dans ce procédé, est la préparation de la composition acide, qui assure-t-on, possède la singulière propriété de donner aux tissus les couleurs qu'on désire par l'union de la combinaison des métaux qui composent le dessin qu'on a formé sur le rouleau.

— On écrit de Hanovre, 27 février. En vertu d'une ordonnance royale, les états du royaume sont convoqués pour le 21 mars prochain.

— Des lettres de Spire rapportent que S. M. le roi de Bavière a assigné 150,000 fl. à la réparation et à l'embellissement de l'intérieur de la cathédrale de cette ville. Dès le mois prochain on placera les échafaudages; M. Hess peindra les fresques.

— Ulm, 28 février. Le Danube a débordé et forme au-dessus de la ville un lac à perte de vue. Les villages d'Ersingen et des Donaurieden ont beaucoup souffert. Heureusement, dans la nuit du 27 au 28 le froid s'est fait de nouveau sentir et a arrêté le débordement.

— On écrit de St-Mœrgen (grand-duché de Bade), 26 février: Un malheur affreux vient d'arriver à une lieue d'ici, samedi à 11 heures du soir, une énorme avalanche se détacha de la pente abrupte qui borde cette vallée, fondit sur la grande cabane d'un certain Tritschles, et l'écrasa tout-à-fait. 19 personnes périrent.

mouvements et leurs habitudes, n'avait pas échappé au brave Nizam. Le serviteur indien laissa pénétrer dans ses regards et dans sa pose une vive inquiétude, qui n'était pas sans doute inspirée par le péril du moment: Nizam ne s'alarmait point de si peu de chose. Les chasseurs, gardant leur ordre de bataille, la carabine à la main et le doigt à la détente, n'osaient prononcer un mot, ni hasarder une interrogation, ils attendaient en silence l'ordre du chef, et s'efforçaient de lire dans ses yeux la mystérieuse agitation de son âme. Sir Edward, placé à côté de lui mit son arme au repos, et croisant ses mains sur la bouche du canon, il fit sauter négligemment ces paroles:

— Il y a un proverbe qui dit: Trop de gibier tue le chasseur. Qu'en pensez-vous, Nizam?

— Sir Edward, dit le serviteur indien après une courte pantomime qui signifiait: vous jugez comme il faut notre situation, — sir Edward, le proverbe a raison; mais vous le trouveriez bien plus juste encore ce proverbe, si vous deviez comme moi l'arrière pensée de ces animaux. J'étudie leurs mouvements depuis cinq minutes, et j'ai compris leur détermination. Les plus hardis et les plus exaltés nous regardent en face, nous provoquent et nous insultent, sans nous montrer pourtant un bout d'oreille sur le côté. Les plus rusés de la bande, après un premier mouvement de rage folle qui les exposait à nos coups, se font des boucliers avec les roches, et restent immobiles. Je vois aussi à l'angle du vallée qui s'élève sur la forêt, je vois dans le sable, des ombres grêles et tortueuses, allongées sur des ombres difformes, dont les corps veulent se dérober à nos yeux. Il y a là des éléphants embusqués qui, malgré leur intelligence, ignorent que les ombres, en s'allongeant au soleil, trahissent l'existence des corps. L'intention de ces animaux est donc évidente; ils ne veulent pas céder le champ de bataille, et ils ne le céderont pas, je les connais. Il nous faudrait l'artillerie du fort Saint-Georges de Madras pour les déloger de ce trou. Maintenant, sir Edward, vous connaissez la position aussi bien que moi. Voyons si votre avis est conforme au mien: que feriez-vous?

— Je les exterminerais tous à coups de carabine jusqu'au dernier, et nous encombrerions d'ivoire les bazars de Calcutta, de Chandernagor et d'Hog-Lane à Canton, voilà mon avis. N'est-ce pas de la sorte aussi, Lorédan? Vous qui êtes un des adroits chasseurs du Midi de la France et qui dénichiez les roitelets sur la cime des pins, ne regardez-vous comme un jeu de mettre deux balles en guise de boucles d'oreilles, à toutes ces têtes de mastodontes anté diluviens?

— Espérez bien aussi que Nizam commandera le feu, dit Lorédan; nous ne sommes à nos pieds trois fortunes, il faut les ramasser. Une si belle occasion ne se représentera plus. Quant à moi, je suis étonné de l'hésitation de Nizam, si l'on veut me laisser seul ici, à ce poste, je prends pour mon compte le danger et la récolte de l'ivoire.

— Monsieur de Gessin, — dit Nizam avec un sourire plein de finesse, — croyez-moi mon expérience, il n'y a pas une once d'ivoire à gagner ici: au moment où vous venez baisser pour la ramasser, une de ces roches laisserait passer par ses crevasses une troupe endiablée qui saisi un corps humain et le lance au ciel bien comme une fusée chinoise. Laissez-moi vous guider, monsieur de Gessin.

— Eh bien! non! mon brave Nizam, — dit Lorédan avec une voix soudainement animée, — vous ne m'arracherez pas d'ici! J'ai une mine d'or devant moi, et je ne l'abandonnerai pas. Demandez à sir Edward si je puis sans déshonneur, rejeter et commettre de Tortune que la providence me donne.

Vous craignez que tous les éléphants des tropiques n'acourrent ici pour venger leurs frères morts; eh bien! je désire, moi, ce que vous craignez! Le butin qui se promène là-bas ne m'est pas suffisant; j'espère bien que mes coups de carabine retentiront dans ces solitudes, et qu'ils amèneront, des quatre points cardinaux, mon contingent attendu. Vous pouvez tous partir, je ne puis m'y opposer, mais ce désert est à moi comme à vous; c'est la propriété du premier venu; c'est ma conquête; j'y plante le drapeau de mon pays; je prends ma part de l'héritage des fils de Noé.

— Calmez-vous, monsieur de Gessin, — dit Nizam avec un geste suppliaut; — calmez-vous; écoutez la voix de l'expérience et...

— Nizam, vous ne connaissez pas mes secrets; un jour, je pourrai peut-être vous les dire, en attendant, sachez qu'il ne faut une fortune à tout prix; une fortune, entendez-vous! Tant qu'il y a une impossibilité de la saisir, j'ai gardé le silence du désespoir et de la résignation! A présent, je me réveille: mon devoir est ici; je me cramponne à cette roche; je ne partirai pas.

Mon cher Lorédan, — dit sir Edward avec une voix pleine de douceur, — le soleil allume votre sang dans le cerveau; laissez-vous guider par les intelligences calmes. Nizam connaît cette chasse à fond; si le brave Nizam sonne la retraite, croyez que nous devons le suivre aveuglément sans raisonner.

— Suivez-le donc, vous Edward; vous rendrez à mon honneur, quand il le faudra, un véritable service. Si je succombe, ou si j'échoue dans mon projet, vous attesterez que j'ai fait mon devoir, à la première occasion offerte par le hasard.

— Voilà bien ce qui me désespère, dit sir Edward, avec un ton et un air mystérieux, si vous vous obtenez finalement à rester, moi, j'ai des raisons impérieuses qui m'obligent à partir. Au reste, ajouta-t-il en souriant, je ne suis pas un soldat indiscipliné comme vous; je vais où va mon chef. En des chasses de ce genre chacun se doit à tous.

— Vous savez à qui je ne dois, mon ami; l'avez-vous oublié?

— Je n'ai rien oublié, Lorédan; mais vous vous exagérez cette bonne fortune; votre imagination de chasseur dépasse de beaucoup de toute la hauteur du soleil.

— Nous verrons.

— Vous ne verrez rien, Lorédan, vous passerez une mauvaise nuit, voilà tout.

— Cette nuit, je l'ai prévue depuis longtemps, Edward. J'y suis préparé. Mon noviciat est fait. Ce n'est point un caprice de voyageur ni une fantaisie de jeune homme qui m'ont poussé, l'autre nuit, dans les solitudes des bêtes sauvages; je pressentais que bientôt la pensée de mon devoir me retiendrait à quel que poste périlleux et qu'il fallait m'aguerrir contre les embûches et les ténèbres de ces déserts; maintenant, je suis sûr de moi, ainsi que je l'ai dit à Jonathan.

Nizam, qui s'était écarté quelques instans pour faire ses observations mystérieuses, se replaça devant Lorédan et lui dit: — Monsieur de Gessin, vous avez, en Europe, sur le cœur, des idées qui ne sont pas les nôtres. Nous ne prévoyons, nous sauvages, aucune honte à nous retirer devant un danger insurmontable. J'examine nos animaux, et je sais ce qu'ils nous préparent sournoisement. Je réponds, devant le capitaine Jonathan, de la vie de dix-huit personnes; tant que je serai à son service, j'aurai un compte sévère à lui rendre. En ce moment, j'ai, moi aussi, un devoir à remplir envers mon honneur

maître et envers mes compagnons. M. de Gessin n'a point d'ordre à recevoir de moi, je le vois; à lui toute la responsabilité de son action. Nous perdons un temps irréparable. Le nuit approche; il n'y a plus que trois heures de soleil sur l'horizon. Cette montagne d'abîmes est dure à remonter. Je sais ce qui m'attend de l'autre côté. Partons.

— Comment, — dit sir Edward avec un ton faussement léger qui contrastait avec la gravité de l'Indien, — comment donc, mon brave Nizam, vous partez sans commander un dernier salut de carabines à ces gros fabricans d'ivoire!

— Pas un coup de carabine de plus, sir Edward! Puisque aujourd'hui nous n'avons aucun profit à retirer de ces animaux, ne les irritons pas davantage, croyez-moi.

Nizam donna le signal du départ. Les Makidas, chargés de provisions de chasse, en abandonnèrent une grande partie pour les besoins du chasseur qui s'obstinait à garder le champ de bataille. Sir Edward, resté le dernier, tendit la main à Lorédan, et avec un sourire mélancolique:

— C'est donc sérieusement, dit-il, que vous demeurez en chasse?

— Lorédan s'assit sur la roche, et serra la main de son ami.

— Lorédan, ajouta sir Edward, vous devez être bien étonné de voir que je vous quitte ainsi, n'est-ce pas?

— Je vous ai dit, Edward, que dans l'intérêt, de mon honneur, vous m'obligez en vous éloignant.

— Lorédan, depuis ce jour, je ne m'appartiens pas; je suis à la disposition d'un autre homme.

— De Nizam?

— De Nizam, qui elle idée, mon ami!

— Je sais, Edward, que vous avez un secret terrible dans le fond de votre cœur.

— Lorédan... vous saurez tout bientôt... Un secret est toujours la propriété de deux personnes.

— Je le respecte, Edward, et j'attends... Il y a sans doute, au fond, un peu d'amour...

— L'amour est partout, mon ami... Adieu, Lorédan... les autres m'appellent... Donnez-moi votre chapeau de paille et prenez le mien...

— Pourquoi cet échange, Edward?

— Je ne veux pas me présenter à miss Elmira, avec un chapeau déchiré par un cactus...

— Dites percé par une balle...

— Assez, Lorédan! et adieu.

— Un dernier mot, Edward...

— Pas un de plus...

— C'est pour la belle Rita... Croyez-vous que je pouvais repaître devant ses yeux comme un potiron qui recule au premier danger? Cette jeune créole, dans ses veines, du sang espagnol et français; elle s'exaltera au récit de mon action, elle me délivrera de sa reconnaissance, elle me donnera de l'ivoire...

— Adieu, Lorédan...

— Vous la verrez avant moi, Edward; dites-lui que son nom est le dernier mot que j'ai prononcé en vous quittant.

— Encore une fois adieu, Lorédan; de loin ou de près, je veillerai sur vous.

(La suite à demain.)

... savoir : le paysan assis à table avec 5 camarades qui
... tarot, sa femme, 4 fils et 3 filles, le fermier avec sa
... trois enfants. Trois filles déjà grandes, 2 fils (jumaux)
... du fermier ont été retrouvés en vie et sont sauvés.
... encore 23 bêtes à cornes, 1 cheval, 6 brebis, 3 porcs
... chèvres. Un cheval et 3 bêtes à cornes ont été retin-
... et saufs. Hier et aujourd'hui on a convoqué tous les
... afin de creuser de part en part cette masse de neige.
... horrible tourment pour ceux qui étaient là enterrés vi-
... était d'être si longtemps sous la neige avant qu'on ap-
... du secours, car personne ne s'était aperçu de ce désastre
... à ce que dimanche matin les voisins ne virent plus la
... son.
... Sous le titre de *Phosphorescence chez l'homme*, un journal,
... du *Monde Savant*, publie ce qui suit : « Les cas où la
... phosphorescence s'est manifestée chez les animaux supérieurs
... rares, aussi nous empresserons-nous de signaler le fait
... où cette propriété s'est manifestée chez l'homme. M.
... de 43 ans, d'une taille très-élevée, très-robuste, est
... d'un psoriasis ayant son siège dans la paume des mains.
... régime est régulier, cependant il fait un grand usage de
... grasses qu'il assaisonne de suc de citron pour com-
... son affection cutanée.
... un soir, en quittant la chemise qu'il portait, il la jeta sur le
... chaise et fut bientôt surpris de voir une lueur phos-
... scente sur la chaise où il avait déposé sa chemise et qui
... la forme d'un tronc sans tête; en même temps il remarque
... bras et sa poitrine sont couverts d'une même ap-
... lumineuse qui disparaissait pour se reproduire bientôt
... avait quelques frictions. Cela continua pendant plu-
... et s'est reproduit encore depuis à plusieurs reprises. »
... On lit dans le *Manchester-Advertiser* l'anecdote suivante:
... jour de la Saint-Valentin, patron des vieux garçons, un
... de notre ville a reçu par la poste une jolie petite
... empailée avec plusieurs devises attachées au cou par
... faveur. Sur une d'elles, en forme de cœur, on lisait ces
... cadeau des vieilles filles de... Sur une autre on lisait :
... campagne pour le coin du feu; l'amie des vieux garçons ;
... la chatte est à la maison, la souris n'ose pas danser, etc.
... La foudre a frappé un des plus beaux monuments de Saint-
... le clocher de Saint-Eutrope, qui datait du XV^e siècle.
... à neuf heures du matin, un violent coup de tonnerre
... d'un horrible fracas. La flèche du clocher, frappée
... foudre, était en partie renversée. Un des clochetons de la
... était anéanti. La voûte au-dessous des cloches était dé-
... l'escalier était bouleversé, une masse énorme de ma-
... remuée comme une poussière tombait sur des mon-
... chaises et les broyait. La foudre, dans sa course de
... ruinait encore un énorme pilier de dix mètres
... On ne peut se faire une idée de la stupeur et de l'effroi dont
... de cette partie de la ville étaient frappés. Les abords
... étaient couverts de débris. Plusieurs maisons ont été
... endommagées. Celle qui habite Mad. veuve Pelletand a été at-
... par un bloc parti du faite du clocher et pesant 200 kilo-
... Cette pierre a traversé la toiture, les charpentes de
... étages et la voûte d'une cave. Par un bonheur inouï, cet
... n'a été fatal à personne.
... Le 20 février, était un jour extraordinaire, un jour qui ne
... venait que tous les quatre ans. Nous pourrions entrer
... des considérations d'un ordre très-historique au sujet de
... qui fut établie par Jules-César, il y a environ
... une langue chronique de ce jour, qui
... de mari chez les Romains. — Nous
... pour une femme qui conserve longtemps
... prétentions à la jeunesse, c'est un assez précieux avantage
... d'être née un 29 février. Il y a dans le monde parisien plu-
... merveilleuses émrites nées ce jour-là. Elles profitent
... de cette exception favorable pour ne vieillir d'un an que tous
... quatre ans; elles ne se donnent une année de plus que lors-
... que revient le jour anniversaire de leur naissance. — Il est vrai
... que quelques autres femmes font le même compte sans être nées
... 29 février.
... Ce jour donne lieu à une foule de méprises et d'accidents di-
... vices; on ne s'en méfie pas et on s'y laisse prendre. La dernière
... que nous sachions sur ce sujet s'est passée entre un des
... dandys qui se posent le plus élégamment à l'opéra et un capi-
... taliste connu par le scandale de ses rapines.
... Le dandy avait besoin d'emprunter de l'argent, le capita-
... liste avait besoin d'en prêter; l'affaire fut vite conclue.
... Vous allez me faire votre billet, dit le capitaliste en ou-
... vrant son portefeuille.
... Volontiers, répondit le dandy. Il est convenu que vous
... prêtez mille écus, argent comptant. Nous fixons l'échéance
... à un an; je vais vous faire un billet de trois mille francs.
... Vous ajouterez les intérêts.
... C'est trop juste.
... vous pensez bien que je ne peux pas prêter mon ar-
... gent gratis.
... Cela va sans dire.
... L'argent est si rare, au temps où nous sommes! Ajoutez
... donc la somme des intérêts en la réunissant au capital.
... Combien cela fait-il?
... Mais c'est tout simple. Nous disons mille écus à un an,
... cela fait 4,200 fr.
... Comment! 1,200 fr. d'intérêt?
... A quarante pour cent, c'est le chiffre exact. Faites le
... compte et voyez si je me trompe. Après cela, si vous trouvez
... l'argent trop cher, vous n'avez qu'à le dire et nous laisserons
... la dette en suspens, continua le capitaliste et renfermant son porte-
... feuille.
... Non, non! je m'exécute, s'empressa de répondre le dandy.
... Très bien! Ecrivez donc le billet.
... Quel quinquième du mois avons-nous?
... Le capitaliste jeta un coup d'œil sur son journal et répondit:
... Le 29.
... Le dandy écrivit :
... Le 29 février prochain, je paierai à M*** ou à son ordre
... la somme de quatre mille deux cents francs, valeur reçue comp-
... tant à Paris, le 29.
... C'est à merveille, dit le capitaliste après avoir lu le billet;
... et il compta les trois mille francs à l'emprunteur, qui ria
... dans sa barbe de lion.

Le bissexe est bien fallacieux puisqu'un usurier même peut y être pris. Notre prêteur s'aperçut trop tard du piège dans lequel il avait laissé choir ses écus. Il voulut réclamer; il demanda que le billet fut remplacé par une seconde édition revue et corrigée, mais on se moqua de sa requête.
— Vous repasserez dans quatre ans, mon cher, lui répondit le dandy, et grâce à votre heureuse erreur, vous pouvez être en paix avec votre conscience, car vous m'aurez, par le fait, prêté votre argent à dix pour cent d'intérêt par an, ce qui, pour un homme comme vous, est un taux vertueux.

EXTERIEUR.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE, 7 février. Les négociations continuent entre la Sublime-Porte et la Sardaigne, au sujet de la question de Tunis. Le Divan en a fait l'objet d'une note adressée à l'ambassadeur sarde, M. le marquis de Paréto. Il y déclare que l'apparition d'une flotte sarde devant Tunis sera regardée par la Sublime-Porte comme une déclaration de guerre, et qu'en conséquence elle enverra à son tour une escadre dans les eaux d'Afrique pour repousser la force par la force.
De son côté, M. de Bourqueney a déclaré au ministère turc que, dans le cas où une flotte ottomane se montrerait devant Tunis, la France regarderait cette démonstration comme une menace adressée à sa colonie, et se verrait forcée de prendre les mesures nécessaires pour sa défense.

Sir Stratford Canning aussi s'est immiscé dans cette affaire. Il a fait entendre que, si les choses en venaient là, son gouvernement ne pourrait se dispenser d'envoyer quelques navires dans les eaux de Tunis, afin d'y observer les événements et de protéger les intérêts des sujets anglais.
Ainsi l'on doit s'attendre à voir bientôt s'assembler devant Tunis les flottes de la moitié du monde, et cela pour une misérable chicane.

Du reste, la Sublime-Porte a fait savoir au représentant d'une autre grande puissance que le commissaire impérial envoyé à Tunis a reçu l'ordre d'user de tous les moyens en son pouvoir pour empêcher que le bey, par une résistance inconsidérée, ne compromette la paix européenne.
Omer-Dschemel-Effendi est parti pour l'Afrique; mais il paraît qu'il n'a pas encore doublé le détroit des Dardanelles où on le dit retenu par des vents contraires. Quoi qu'il en soit, la Porte-Ottomane semble attendre avec une pleine confiance l'arrangement de cette affaire.

RUSSIE.

ST.-PETERSBOURG, 20 février. Le chef d'administration chinois dans le bourg de Maimadschin, situé à quelques werstes de Kiaechta, a surpris dernièrement deux Chinois fumant de l'opium. Dans l'interrogatoire qu'on leur a fait subir, ils ont déclaré qu'ils avaient tiré cet opium de marchands russes de Kiaechta; là-dessus le commandant chinois, préposé à la surveillance des frontières, est aussitôt entré en négociations avec le commandant russe de Kiaechta. S. M. l'empereur, instruit de l'affaire, a ordonné que l'oukase publié en 1841, et qui interdit sous des peines sévères la vente de l'opium aux Chinois, soit strictement maintenu, et que tous les contrevenants soient traduits devant un conseil de guerre.

S. M. l'empereur a ordonné que les étrangers qui se rendent en Russie munis de passeports temporaires, pourront y faire un séjour illimité, quand même les passeports à eux délivrés par leurs gouvernements seront périmés, à moins toutefois que des raisons majeures ne nécessitent leur éloignement de la Russie. Cet ordre ne s'étend pas aux sujets prussiens, attendu qu'il existe d'autres dispositions sur le séjour de ces derniers dans l'empire russe.

Les habitants du royaume de Pologne peuvent, s'ils en ont le désir, aller fixer leur domicile en Russie. Ils doivent à cet effet se munir de passeports d'émigrants, qui leur seront délivrés par les autorités du lieu qu'ils habitent, choisis dans l'espace de 9 mois un endroit déterminé où ils fixeront leur séjour, et enfin déclarer la profession à laquelle ils se vouent.

Ces formalités remplies, les émigrés seront rayés des listes de population du royaume et inscrits dans celles de l'empire; mais s'ils ne remplissent pas ces formalités, ils devront, sans aucune exception, être renvoyés immédiatement dans leur pays.

— Depuis quelques jours, nous avons un froid très rigoureux; en outre il est tombé une si grande quantité de neige la semaine dernière, qu'on éprouve de grandes inquiétudes sur les malheurs que nous amènera le dégel.

Des frontières de la Russie, 14 février. Un oukase impérial règle le traitement qui doit être alloué au clergé catholique dans les gouvernements de l'ouest de l'empire. A partir du 1^{er} mai, ce clergé touchera un traitement fixe. A cet effet, il a été assigné sur le trésor public une somme qui équivaut, dit-on, au montant de tous les biens que le clergé catholique avait anciennement en possession et qu'il a cédés à l'administration des domaines de l'empire, y compris les intérêts des capitaux qui faisaient partie de ces biens; à cette somme il faut ajouter celle que le trésor a payée jusqu'ici à une partie de ce clergé. Dans la fixation du traitement des ecclésiastiques, on fera entrer en ligne de compte les revenus des maisons et autres biens-fonds qui sont restés la propriété du clergé.

HONGRIE.

PASSAUROU, 23 février. Sur la motion de M. Klauzal, la table des députés a décidé aujourd'hui, par 27 voix contre 19, qu'à l'avenir la diète s'assemblera tous les ans à Pesth.

— Depuis quinze jours, la table des députés ne s'est occupée que de la loi municipale, qui a été adoptée avec de légères modifications. Deux points seulement ont occasionné des débats assez longs : le droit de voter des villes et l'admission des Israélites au droit de bourgeoisie. Dans les deux cas, les municipalités, quoique soutenues par le président, ont succombé.

ITALIE.

TUNIS, 20 février. Depuis quelques jours une activité extraordinaire règne dans les bureaux du ministère de la guerre. On prétend que quatre régiments ont reçu ordre de se tenir prêts à être embarqués au premier signal. Il paraît que le différend avec le bey de Tunis que l'on croyait déjà aplani, prend un caractère

sérieux. Un courrier expédié en toute hâte à Londres est revenu avec des dépêches, que l'on dit très-importantes.

Le *Constitutionnel*, de Paris, publie la lettre suivante d'Ancone, 16 février :

« Nous recevons quelques nouveaux détails, relatifs à l'assassinat politique, commis le 5, sur le juge Alessandrini, membre du tribunal extraordinaire :

« Des placards sont affichés chaque nuit sur les colonnes du théâtre contenant des menaces de mort contre les autres membres du tribunal. On soupçonne le frère de l'un des prévenus politiques d'en être l'auteur, qui, assure-t-on, a été condamné à huis-clos, et après avoir subi d'affreuses tortures, à une détention perpétuelle dans les puits de San-Leo. Mais la police n'ose plus faire d'arrestations préventives dans la crainte d'exciter de nouveaux troubles.

« On annonce aussi que la blessure du juge Alessandrini n'est pas mortelle, comme on l'avait cru d'abord, et le gouvernement doit s'en féliciter, car, dans l'état actuel de l'opinion, il eût été difficile de trouver un successeur à M. Alessandrini.

« L'amnistie générale qu'on espérait, à l'occasion de l'anniversaire du couronnement de Grégoire XVI, n'a pas eu lieu, et tout porte à croire que le grand procès suivra son cours.

« On croit généralement que les condamnations se succèdent, bien que toutes les opérations du tribunal extraordinaire aient lieu avec le plus grand mystère. Les parens des détenus ignorent où ces derniers sont déposés, ainsi que la nature des condamnations prononcées contre eux. »

ALLEMAGNE.

Depuis 1784 il n'est pas une seule fois tombé autant de neige que cet hiver. Aussi a-t-on déjà de nombreux malheurs à déplorer. De toutes parts, on reçoit la nouvelle de désastres causés par l'inondation. Les plus petits ruisseaux, grossis par la fonte des neiges, sont devenus d'impétueux torrens, qui portent la dévastation sur leurs bords. Quant à la crue des eaux du Rhin, elle s'explique sans peine : à partir de sa source jusqu'à son embouchure, il ne reçoit pas moins de 4,000 cours d'eau grands et petits, et plusieurs descendent des montagnes couverts d'énormes masses de neige.

C'est surtout sur les rives du Haut-Mein, du Necker, de la Moselle et de la Nahe que l'inondation a causé le plus de ravages. A Tubingue, il n'y a pas moins de cinq pieds d'eau dans les rues; le pont du Necker à Mannheim, courait les plus grands dangers, au départ des dernières nouvelles. A Triburg, dans la Forêt-Noire, une avalanche a causé la mort de seize personnes. Dans le Tyrol et en Suisse, il se passe peu de jours sans que de pareils malheurs arrivent. En Moravie, il est aussi tombé beaucoup de neige, et le service des chemins de fer a été plusieurs jours interrompu.

On écrit de Trèves, le 28 février. — Les eaux de la Moselle ont atteint une élévation telle qu'on n'a rien vu de semblable depuis 1784. Les quartiers de la ville les plus proches du fleuve sont inondés, et les habitants, pour se mettre à l'abri de tout danger, ont dû s'enfuir en nacelle. Sur plusieurs points, les chaussées sont couvertes d'eau, ce qui interrompt forcément le service des postes. A en juger par la rapidité du courant, il est probable qu'on aura de grands dégâts à déplorer. Trois bateaux chargés de houille sont allés se briser contre le pont de la Moselle.

On écrit de Coblençe, le 28 février. — Plusieurs bateaux, amarins au pont on ont été détachés par le courant, et entraînés dans le Rhin. Ce matin, le bateau à vapeur *John Cockerill* a abordé au mur d'octroi et a chargé une voiture qu'on a hissée à son bord, chose qui ne s'est jamais vue, et ne se verra peut-être jamais plus. Au-dessous du pont de la Moselle, tout est sous l'eau. La rivière a repris son ancien lit, et inonde tous les champs d'alentour. Pareil fait ne s'est point passé depuis 1784. Le 28, la majeure partie de la petite ville de Neuwied était inondée. Altwied a aussi beaucoup souffert.

Du 1^{er} mars. — Les eaux du Rhin et de la Moselle commencent à baisser. Il est à souhaiter que la baisse continue.

PRUSSE.

BERLIN, 26 février. On vient d'apprendre qu'hier après-midi S. A. R. le prince Albert a eu une nouvelle et sérieuse attaque de maladie. On a consulté aujourd'hui M. le conseiller intime docteur Schenlein, qui dans ce moment est encore auprès du lit de l'auguste malade.

— KOENIGSBERG, 23 février. On a enterré hier au cimetière de la cathédrale un vétéran de la guerre de sept ans nommé Siehring et âgé de 108 ans. Il était né à Meissen en 1736. Appelé sous les drapeaux de Frédéric-le-Grand après la bataille de Torgau en 1760, il combattit vaillamment et fut chargé d'honorables blessures sous ce royal héros jusqu'à ce que, la guerre de sept ans terminée, et après bien des vicissitudes attachées au sort des armes, il était venu depuis nombre d'années se fixer à Königsberg et y vivre de sa pension, doublée dans ces derniers tems par la grâce du roi. Il était assez robuste pour son âge avancé, assistait chaque dimanche au culte catholique, et le matin que de l'après-midi à la cathédrale et tout le monde voyait avec plaisir ce vénérable et bon vieillard, qui, après une courte agonie, expira doucement dans la nuit du 16 au 17 février.

Siehring était le dernier vétéran de la guerre de sept ans qui restait à Königsberg; il atteignit trois ans de plus que le sergent-major de Condratowitz, mort ici en 1836 à l'âge de 105 ans, qui avait assisté comme hussard, sous la conduite de Seydlitz, à la célèbre attaque de Rossbach, et qui jouit également jusqu'à sa fin d'une vigoureuse santé.

— On écrit de Berlin, le 25 février.
La maison que M. le baron Alexandre de Humboldt occupe à Berlin, et à laquelle appartient un vaste jardin, dont cet illustre savant a aussi la jouissance, et où il élève grand nombre de végétaux exotiques et pour la plupart très-rare, a été vendue ces jours-ci à M. Roeniger, négociant, qui aussitôt, après a donné congé à son célèbre locataire.

Ce fait étant venu à la connaissance de M. Joseph Mendelssohn, banquier, qui apprit en même temps que M. de Humboldt quitterait à grand regret une demeure à laquelle se rattachent des souvenirs de toute sa vie, il a sur-le-champ acquis de M. Roeniger la maison en question, en lui accordant le bénéfice énorme qu'il exigeait pour la cession de cette propriété, et immédiatement après il a écrit à M. de Humboldt une lettre où il lui annonce que la maison et le jardin resteront à sa disposition tant qu'il le désirerait.

ANGLETERRE.

LONDRES, 2 mars. Une conversation a eu lieu, dans la dernière séance de la chambre des communes, entre M. Rice et sir Robert Peel sur la nécessité de garantir d'une invasion française les différents ports de l'Angleterre. Voici cet incident :

M. Rice : J'appelle l'attention de la chambre et du gouvernement sur la recommandation d'une commission spéciale, qui a exprimé le vœu que le gouvernement établit des ports de refuge, des asiles sûrs pour le commerce et pour la défense des côtes. Si, du temps de Napoléon, les bateaux à vapeur avaient été en exercice, il lui eût été facile de débarquer sur les côtes d'Angleterre de 15 à 20,000 hommes. Sans doute un tel débarquement n'eût pas réussi à Napoléon, mais il aurait détruit la confiance que donne à l'Angleterre sa position de puissance insulaire. Entre la Tamise et Portsmouth, surtout, un de ces ports de refuge est indispensable. Le gouvernement français, agissant d'après l'ancien adage que pour avoir la paix il faut être prêt à la guerre, augmente tous les jours ses forces navales et surtout ses bateaux à vapeur. Le gouvernement anglais ne doit donc rien négliger non plus sous ce rapport. Le gouvernement français a construit des ports de refuge à Boulogne et Calais. A Cherbourg on emploie beaucoup de bras à de semblables constructions. La commission spéciale qui s'est occupée de cette question pense que les frais seraient de 500,000 liv. pour les trois premières années et de 100,000 pour les dix années qui suivraient afin de compléter les travaux.

Sir Robert Peel déclare qu'à ses yeux Holyhead serait peut-être le point le plus essentiel pour l'établissement d'un port de refuge, parce qu'alors Dublin ne se trouverait plus éloignée de l'Angleterre que de quelques heures. La commission pense que trois ports de refuge seraient utiles dans le canal, mais coûteraient deux millions. Avant de se décider pour le choix des places il faut au gouvernement d'autres renseignements, il n'est pas disposé à soumettre actuellement un plan à la chambre. Le très honorable baronnet finit en disant que jusqu'à plus ample informé il ne peut se prononcer ni pour ni contre le port de Douvres.

Sir Charles Napier trouve que Douvres serait très-mal choisi étant d'un ancrage dangereux : les dunes valent beaucoup mieux. La motion de M. Rice a été retirée.

Le Times publie une lettre du commodore anglais Toup Nicolas, au sujet de Taïti. Cette lettre ne présente pas les choses sous le même point de vue que le rapport de M. Dupetit-Thouars. A la fin de la séance des communes du 29 février, le colonel Rawdon avait proposé une protestation de la chambre contre la conduite du gouvernement dans l'affaire de Claptarf. Cette motion qui impliquait un vote de censure a été rejetée par une majorité de 90 voix contre 62. Dans la séance de la chambre des lords du 1er mars, lord Brougham a demandé que des rapports fussent produits sur la manière dont sont traités les missionnaires anglais dans les îles de la Mer du Sud. Le comte d'Aberdeen a déclaré ne voir aucun inconvénient à cette production de papiers. Le comte a ajouté que la conduite du gouvernement français dans cette affaire avait été spontanée. Le commencement de la séance des communes a offert peu d'intérêt.

FRANCE.

PARIS, 3 mars. Le prince de Wallerstein, chargé d'une mission par le roi de Bavière, est arrivé hier à Paris.

La chambre des députés s'est occupée aujourd'hui des pétitions relatives aux fortifications de Paris.

L'ordre du jour, proposé au nom de la commission par M. Allard, dans les conclusions de son remarquable rapport, a été adopté par MM. Lherbette, de Tocqueville et de Lamartine, appuyé par MM. Clabaud-Latour et le général Paixhans.

M. le maréchal président du conseil, dans un discours qui a constamment captivé l'attention de la chambre, a parcouru de nouveau la question au point de vue pratique. M. le maréchal s'est expliqué, avec la loyauté de son caractère et l'autorité de sa parole, sur tous les faits signalés. L'immense majorité de la chambre a donné à ce discours un assentiment prononcé.

La clôture était demandée; mais M. Arago se proposant de répondre à M. le président du conseil, la suite de la discussion a été renvoyée à samedi prochain.

M. Guizot a reçu ce matin de nombreuses félicitations sur son triomphe d'hier. L'ambassadeur d'Angleterre n'a pas été des derniers à se présenter à l'hôtel des affaires étrangères; mais il avait été plus pressé encore de faire parvenir à Londres le résultat du vote.

On assure qu'un convoi spécial a transporté le courrier à Rouen par le chemin de fer; les chevaux étaient prêts pour le transporter à Dieppe, où un bateau à vapeur l'attendait; de sorte que le vote a pu être connu ce matin à Londres.

On prétend que la lettre dont M. Thiers a tiré un si grand parti à la séance de vendredi dernier pour appuyer l'ordre du jour motivé, était écrite par un officier supérieur de l'escadre de l'amiral Dupetit-Thouars et qu'elle était adressée au prince de Joinville. On ajoute que c'est le prince lui-même qui l'a communiquée à M. Thiers, avant que le ministère se fût occupé de la question de désaveu.

Les débats de la chambre sont attendus rarement avec une aussi vive impatience que l'a été celui d'hier. Dès 3 heures, les abords du palais Bourbon, les salles de la paix et d'attente étaient encombrées d'une foule de curieux ou de spéculateurs. Chaque privilégié sortant des tribunes était assailli de la question : Ou en est-on? On préjugeait le vote; le plus grand nombre comptait sur le renversement du cabinet. Aussi, la surprise a été générale quand on a appris la majorité de 46 voix contre la proposition d'ordre du jour motivé. Le ministère n'en a pas été moins surpris : il était loin de s'attendre à un pareil chiffre.

M. Garnier-Pagès doit sous peu de jours présenter à la chambre des députés une nouvelle proposition pour la conversion et le remboursement de la rente 5 p. c. On croit que l'exemple des gouvernements de Belgique et de Naples qui viennent de prendre une mesure analogue, ainsi que la hausse extraordinaire de notre 5 p. c. qui, aux cours actuels (de 125 50 à 125 75) ne rapportent plus même tout-à-fait un intérêt de 4 p. c., convaincra les chambres et l'autorité royale de la nécessité d'adopter une mesure si nécessaire dans l'intérêt du trésor.

On assure qu'une compagnie anglo-française, dont M. Jacques Lafitte paraissait être le chef ou le représentant, a offert au gouvernement de lui prêter cinq cent millions pour l'exécution

des diverses lignes de chemins de fer proposées à l'intérêt de 2 1/2 p. c., mais avec une prime, pendant 35 ans, d'un centime par kilomètre et par voyageur sur tous les chemins de fer qui seraient confectionnés.

On croit que c'est cette proposition qui a retardé de quelques jours la présentation de la loi sur les chemins de fer, et que le gouvernement a fini par la repousser.

La Presse observe que la séance du 2 a été pâle, languissante et sans intérêt. En ajournant à samedi 9 de ce mois le débat sur les fortifications, la chambre, qui veut en finir avec le projet de loi sur les patentes, a montré le peu d'importance qu'elle attache à cette inutile discussion. Il est difficile, continue le journal que nous citons, de comprendre à quoi peut aboutir ce langage. Demander maintenant que les fortifications soient démolies, qu'après avoir dépensé tant de millions pour les élever, on dépense encore de nouveaux millions pour les abattre, c'est la chose la plus déraisonnable qui se puisse imaginer. Un pays sérieux ne saurait ainsi passer son temps, épuiser ses trésors à défaire ce qu'il a fait. Il faut, d'ailleurs, au point de vue des principes, que l'on s'habitue à respecter la loi, lors même qu'elle est contraire à ses sentiments personnels ou à ses vœux. Dans le régime constitutionnel, c'est la majorité qui décide, et, quand toutes les épreuves parlementaires sont finies il faut savoir se résigner à sa décision toute puissante.

BELGIQUE.

BRUXELLES, 4 mars. L'année dernière, il y eut un énorme déficit dans les caisses du gouvernement relativement aux droits d'enregistrement, de mutation, etc. Cette année paraît devoir être également malheureuse. On assure que janvier et février n'ont fait qu'augmenter un déficit qui doit attirer l'attention du législateur. (J. de la Belgique.)

Le roi et la reine sont arrivés hier vers midi au palais de Bruxelles. S. M. a présidé les conseil des ministres et a reçu successivement M. le duc d'Arenberg, M. le comte de Kielmansegge, ministre plénipotentiaire du roi de Hanovre près la cour des Pays-Bas, qui a remis à S. M. les lettres qui l'accréditent en la même qualité près du gouvernement belge.

A deux heures et quart le roi et la reine, accompagnés de M. le général Brialmont, gouverneur militaire de la province, aide-de-camp du roi, et de M. le major Lahure, officier d'ordonnance, se sont rendus à l'exposition de la société royale de Flore, LL. MM. ont été reçus par M. le duc d'Ursel, président, et les autres membres de la commission, avec laquelle le roi s'est entretenu. M. le chevalier Faider, vice-président, a présenté à la Reine un bouquet de camélias qui étaient de toute beauté. LL. MM. ont été très-satisfaites de cette belle et riche collection de différentes plantes. A trois heures, S. M. la reine, accompagnée de Mme la comtesse de Mérode-Westerloo, a assisté au sermon du R. P. Barbieux, et ensuite au salut à St-Jacques-sur-Caudenberg. L'église était comble. Après le salut le roi et la reine sont retournés à Laeken.

Nous recevons d'Aix-la-Chapelle des renseignements utiles à faire connaître : dans le dernier rapport général annuel que la chambre de commerce de cette ville a transmis au gouvernement, elle a exprimé entre autres les vœux ci-après :

- 1° Qu'il serait urgent de conclure un traité de commerce avec la Belgique, sur le principe de concessions larges et réciproques; qu'on pourrait, par exemple, réduire les droits d'entrée sur les draps et étoffes de laine, dans les échanges entre les deux pays, à 40 fr. par 100 kilogrammes; que si le Zollverein impose les fers étrangers, il y aurait lieu d'accorder à la Belgique une remise de 80 p. c. sur la fonte et de 50 p. c. sur le fer en barres;
- 2° Qu'il convient d'adopter, dans l'intérêt de la navigation nationale, un système de droits différentiels;
- 3° Qu'il serait utile de conclure des traités avec quelques états des pays transatlantiques et notamment avec le Brésil, afin que le Zollverein puisse consommer le sucre et le café de ces pays, en échange des marchandises qu'il y exporterait.
- 4° Qu'aucun traité de commerce ne doit être conclu avec la Hollande, à moins qu'elle ne consente à faire aux produits manufacturés allemands des avantages notables.
- 5° Que des arrangements devraient être pris avec la Belgique de manière à ce que le port et l'entrepôt d'Anvers puissent tenir lieu d'un port du Zollverein, quant à la vérification et au contrôle de l'origine des marchandises.

On écrit de Bruxelles :

Ce dimanche matin 3 mars.

Le ministère est encore une fois remis en selle. Avant-hier, il était bien positivement question de sa chute, mais aujourd'hui, ce n'est plus ça, et grâce à l'esprit d'accommodement, qu'en pareille circonstance montre toujours M. Nothomb, il reste au pouvoir.

Voici, nous a-t-on assuré, comment les choses se sont passées: M. Deschamps, dans le conseil des ministres, s'est effectivement prononcé contre la présentation du projet de loi sur le jury d'examen; son opposition n'ayant pas prévalu, il avait donc annoncé qu'après le vote de son budget il donnerait sa démission.

On sait tout le dépit que cause ledit projet au parti catholique; aussi, ses représentants de la chambre, qui y sont toujours en majorité, ont-ils signifié à M. Nothomb que puisqu'il n'était plus leur homme, ils ne voulaient plus de lui, et qu'il devait songer à plier bagage. C'est alors que les influents, parmi ces maîtres, se sont occupés de composer un nouveau cabinet, et que la rentrée aux affaires de M. de Theux a été résolue. Celui-ci ramenait avec lui M. Deschamps, et à force de violenter M. Cogels, il avait décidé notre honorable député à accepter pour sa part le ministère des finances.

Mais M. Nothomb a persuadé ceux-ci de ses bonnes intentions, convaincu ceux-là de son dévouement sans bornes à leur sainte cause, fait entendre à tous qu'il ne tenait pas à sa loi, qu'on pourrait l'amender tout à l'aise, qu'il ne la défendrait que pour la forme, et que parmi les siens, il en savait beaucoup qui, à sa recommandation, auraient soin de voter contre.

De si précieuses assurances, comme vous pouvez croire, ont édifié le parti qui, pleinement satisfait du moins quant à présent, a consenti à faire grâce à son esclave, et toute idée de changement de cabinet a été soudain abandonnée. (Journ. Comm.)

Le célèbre professeur LAJOLIN, médecin du roi des Français, donne dans les lignes suivantes son opinion sur les pectoraux de NAFÉ D'ARABIE : J'ai constaté par plusieurs observations que la PATE et le

SIROP préparés avec le NAFÉ D'ARABIE constituent des pectoraux essentiellement adoucissants, et qui seront avantageusement employés dans les affections inflammatoires, des voies respiratoires et des organes digestifs. MARJON

Théâtre-Royal-Français.

Jeu 7 mars. (Représentation N° 109.)

Le Guitarrero.

Opéra comique en trois actes, paroles de M. Scribe, musique de M. F. Halévy. Un Divertissement, Arrangé par M. Bolzquet, Maître de Ballet. Ordre du spectacle; 1° Le Guitarrero. 2° Le Divertissement. On commencera à SEPT heures.

Au premier jour la première représentation de la reprise de N... retardée par suite de l'indisposition de M. Allard.



Deutscher Unterricht.

Für diejenigen, die einen gründlichen Unterricht in der deutschen Sprache und Literatur genießen und sich eine gute Aussprache zu eigen machen wollen, wie auch für solche, die fehlerhafte Sprachorgane haben, oder Gebrauchs derselben nicht vollkommen mächtig sind, will ein Literat... schon längere Zeit hier im Haag in den vornehmsten Familien in seiner Sprache Unterricht gibt, noch einige Stunden von seiner Zeit dazu verwenden. Darauf Reflectirende, wollen sich gefälligst schriftlich unter der Adresse M. N. an den Buchhändler VAN WEELDEN auf dem Spui wenden.

POUR CAUSE D'ABANDON DE COMMERCE.

A LOUER

pour un terme de 20 ou 30 ans, et pour entrer immédiatement en jouissance.

La belle FABRIQUE DE FAYENCE avec deux Moulins en dépendance, à Echternach au Grand-Duché de Luxembourg, présentant par sa situation géographique tous les avantages sous les rapports des matières premières, trouvent en majeure partie sur les lieux, que pour le débouché des marchandises, favorisé tant par de grandes routes et la rivière de la Sure par l'union douanière allemande et le traité de commerce avec la Belgique. Les Bâtimens spacieux de cet Etablissement permettent d'y établir outre tout autre usine et avantageusement une verrerie, vu que le sable des matières premières essentielles, se trouve à proximité d'Echternach. Pour avoir de plus amples renseignements, s'adresser au propriétaire M. Dondelinger, à Echternach.

BIJOUTERIE, ORFÈVRE, CURIOSITÉ

rue Neuve-Vivienne, 26, au coin de celle Feydeau.

DORURE ET ARGENTURE

Par les procédés de MM. de RUOLZ et ELKINGTON, brevetés.

MM. Boisseaux, Detot et Co., par l'application de cette méthode de dorure sans mercure, ont résolu le grand problème d'unir le métal à l'économie. On trouve donc à leur magasin d'orfèvrerie — en composition métallique, des couverts de 75 à 135 fr. la douzaine, qui ont l'apparence de l'argenterie la plus pure; ceux de dessert, dorés, de 100 à 120 fr., et riches ciselés à 133 fr. la douzaine, imitent le plus beau vermeil, les verres de dessert, de 65 à 90 fr. la douzaine. La bijouterie, les articles d'or et les bronzes ont tout l'éclat de l'or massif. — Ils se chargent de la réparation du vieux plaqué. — Ecrire franco à MM. Boisseaux et Co. 63fr

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 4 Mars.

	COURS 2 MARS.	OUVERT.	PREV.
Dette active.	Int. 5	100 1/2	100
Dito dito.	2 1/2	55 1/2	55
Dito des Indes.	5	99 1/2	99
Syndicat.	4 1/2	94 1/2	94
Dito.	3 1/2	80 1/2	80
Société de Commerce.	4 1/2	141 1/2	141
Dito nouvelle.	4 1/2	—	—
Emprunt de 1836.	4	—	—
Chemin de fer du Rhin.	4 1/2	—	—
Dito de Harlem.	92	93	94
Dito de Rotterdam.	92	93	94
Act. du lac de Harlem.	5	—	—
Oblig. Hope & C. 1793 & 1816 5	—	109	—
Dito dito 1823 & 1825 5	—	—	—
Inscript. au Grand Livre 6	—	—	—
Certificats au dito 6	—	74 1/2	—
Dito inscriptions 1831 & 1833 5	—	99 1/2	—
Emprunt de 1840 4	—	91 1/2	—
Id. chez Sieglitz et Comp. 4	—	—	—
Passive 5	—	5 1/2	—
Dette différée à Paris 5	—	—	—
Différée.	—	7 1/2	—
Ardoins 5	—	22	—
Obligations Goll. & Comp. 5	—	—	—
Dito métalliques 5	—	—	—
Dito dito 2 1/2	—	—	—
Inscriptions au Grand-Livre 3	—	—	—
France 3	—	—	—
Pologne 3	—	—	—
Brésil 3	—	80 1/2	—
Id. 1843. 3	—	78 1/2	—
Portugal 2 1/2	—	47 1/2	47

Bourse d'Anvers du 4 Mars.

Métalliques, 5 p. c. — Naples, 5 p. c. — Ardoins, 5 p. c. 21 1/2 A. Dette différée ancien, p. c. — Passive, 5 p. c. — Lots de Besse, 68 1/2 A. — Après la Bourse (2 1/2 heures). Ardoins, 21 1/2 A. — Coupons, p.

Bourse de Londres du 3 Mars.

3 p. c. Consol. 97 1/2. — 2 1/2 p. c. Holl., 55 1/2. — 5 p. c. 101 1/2. — 5 p. c. (New Emp.) p. c. — Esp. 5 p. c. 25 1/2. — Id. 3 p. c. — Port. 5 p. c. 46 1/2. — Id. (old) 5 p. c. — Russes, p.

LA HAYE, chez Léopold Leberberg, Lago Nieuwstraten. Dépôt-général à Amsterdam chez M. Schoneveld et F. Beurssteeg; et à Rotterdam, chez S. van Ravenstein, Hoofdstad.